

Responsabilité rédactionnelle: Gerhard Schilling, MFE

Bernhard Stricker

Brillant résultat pour la médecine de famille et de l'enfance

Communiqué de presse du comité de votation «Oui aux soins médicaux de base» Bern, le 18 mai 2014

Les Suissesses et les Suisses prennent clairement parti, dans leur grande majorité, pour la médecine de famille comme base pour le système suisse de santé. Avec un suffrage de 88% de OUI, ils ont clairement approuvé l'article constitutionnel sur les soins médicaux de base proposé par la Confédération, les cantons et le Parlement. Ainsi, non seulement ils garantissent une médecine de famille et de l'enfance à long terme, mais ils expriment aussi avec ce vote une grande estime pour le travail des médecins de famille.

Le nouvel article constitutionnel sur les soins médicaux de base constitue une étape historique pour la médecine de famille et de l'enfance en Suisse. Il existe à présent un avant et un après 18 mai 2014. Les médecins de famille suisses ont atteint cet objectif avec beaucoup de persévérance, de patience et de ténacité, mais aussi grâce à leur habileté à négocier et à leur décision intelligente et tactique de retirer l'initiative «Oui à la médecine de famille» au bon moment. Ils avaient dès le début pris en main le projet «Garantie de la qualité et revalorisation de la médecine de famille», notamment parce qu'ils savaient qu'ils disposaient d'un allié fort et «naturel»: leurs patients. Avec ces derniers, les médecins de famille sont devenus dans la démocratie directe un pouvoir politique, ce qui s'est entièrement confirmé avec le présent résultat.

Cela étant, l'alliance largement soutenue d'organisations et de personnes ayant brigué un OUI aux soins médicaux de base au-delà de toutes les limites de partis, de professions, d'intérêts et de cantons, a également fait preuve d'efficacité. Finalement, le mouvement était chapeauté, avec le conseiller fédéral Alain Berset, par l'entier du Conseil fédéral et, avec le conseiller d'État Carlo Conti, par les directeurs cantonaux de la santé. En d'autres termes: Les médecins de famille et de l'enfance ont réussi à créer une cohésion totale entre eux, et considérable avec les «alliés» des soins médicaux de base, et à rallier ceux-ci à leur cause.

En outre, le comité de votation est parvenu à transmettre à la population le message principal, à savoir que seuls des soins médicaux de base fondés sur un article constitutionnel et centrés sur une médecine de famille et de l'enfance forte seront à même, compte tenu d'une structure démographique modifiée, de répondre à long terme au besoin de prestations médicales et paramédicales.



Photo: Marco Zanoni.

Au niveau national, un appui aussi large est très rare, mais révèle nettement à quel point le désir des médecins de famille et de l'enfance est justifié – et incontestable.

Clairement, le résultat est une mission confiée aux milieux politiques cantonaux et fédéraux dans le sens de renforcer et de revaloriser la médecine de famille et de l'enfance. En même temps, il constitue d'ailleurs un signal important adressé aux étudiants en médecine et aux futurs médecins de famille et de l'enfance: ils pourront dorénavant travailler sur une base sûre, et leur métier a gagné en estime et en signification.

Aujourd'hui, les Suissesses et les Suisses ont posé les jalons d'une politique de santé publique fondée plus qu'auparavant sur la médecine de famille «comme élément essentiel des soins médicaux de base». Néanmoins, le travail (politique) continue, ce qui implique avant tout la mise en œuvre concrète du masterplan.